

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20210629-106-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021

N° 106/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 22 juin 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 2 juillet,

Objet de la délibération :

Modification du tableau des effectifs

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	68
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	7
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	5
· Non excusé(e)s :	9
- Votants	83

Résultat du vote	
- Pour :	83
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 29 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le vingt-neuf juin,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Gérard VERMOT-DESROCHES, Estelle BOURNEZ à Catherine FESSELIER, Danièle FIETIER à Claude CURIE, Patricia LABERTERIE à Franck COLLINET, Françoise LEBLANC-VICHARD à Alain MONNIER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Daniel PERIN à Philippe MARECHAL, Mireille PICARD à Nathalie LAURENT

Procuration

Laurent BROCARD par Daniel LEDENTU, Pascal DUGOUR par James PROUTEAU, Bernadette FAILLENET par Éric LASEUBE, Françoise GOUBET par Florian GRILLON, Marie-Christine LEGAIN par Jean-Baptiste GIROD-GARD, Gérard MOUGIN par Pierre PROST, Lydie SAGE par Martial PAULY

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Olivier DARD, Didier LAITHIER, Romuald MAUGAIN, Serge MONNET, Marie-Christine VERNEREY

Absent(e)s

Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Justine DIAS-PEREIRA, Jean-Marie DONEY, Maryse FAILLENET, Jacques MAURICE, Florence PAUL, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON

Vu la délibération du 14 avril 2021 sur le tableau des effectifs,

Vu la volonté affichée aux lignes directrices de gestion de stabiliser les agents occupant un emploi permanent de la collectivité, il est proposé de stagiairiser :

- Madame Mélanie ROSELLO, agent d'accueil à l'EFS de Amancey sur un grade d'adjoint administratif à temps non complet (28h hebdo)
- Monsieur Matthias CLAUDON agent technique à Nautiloue au grade d'adjoint technique à temps complet

Vu le recrutement de Madame Delphine BOBILLIER, animatrice Contrat Local de Santé sur un grade de rédacteur contractuel à temps non complet (28h) alors que le poste était initialement ouvert à temps complet par délibération du CC du 25 février,

Vu le remplacement de l'agent EFS/CIAS de Quingey occupé actuellement par un agent titulaire du grade d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe par un poste à temps plein mutualisé CIAS Quingey/Ornans sur un grade d'adjoint administratif contractuel au 1^{er} septembre,

Vu le complément à 0.5 ETP du poste EFS Quingey occupé initialement par ce même agent par un agent au grade d'adjoint administratif actuellement contractuel à 0.5 ETP qui passerait à temps complet au 1^{er} septembre,

Vu l'ouverture d'un EFS à Ornans nécessitant le recrutement d'un adjoint administratif à temps complet titulaire ou non titulaire,

Vu la création du poste d'accompagnateur PTRE en contrat de projet sur un poste de cat B filière technique,

Vu l'occupation du poste de contrôleur SPANC par Sébastien RENARD agent de retour de disponibilité depuis le 21 juin 2021 occupant le grade de Technicien principal 2^{ème} classe (grade resté au tableau des effectifs), il est nécessaire de supprimer le grade d'adjoint technique temps complet non titulaire occupé auparavant par Johnny KOZAK,

Vu la nomination au 1^{er} mai 2021 de Madame Marie PECLET, responsable du service pôle à la population, occupant auparavant un grade de Rédacteur non titulaire, sur un grade de Rédacteur principal 1^{ère} classe non titulaire au vu des sujétions du poste,

Vu le respect des dispositions des lignes directrices de gestion et les conditions remplies par Monsieur Jacky BERTHOLD, actuellement adjoint technique, pour bénéficier d'un avancement à l'ancienneté au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe,

A l'unanimité, le Conseil Communautaire valide la modification du tableau des effectifs tel que ci-dessous :

FILIERE ADMINISTRATIVE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT **
Attaché hors classe	A	1	TC	T
Attaché Principal	A	1	TC	T
Attaché	A	2	TC	T
		2	TC	NT
Rédacteur	B	3 → 2	TC	NT
		0 → 1	TNC	NT
Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
		0 → 1	TC	NT
Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe	C	3	TC	T
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	C	4 → 3	TC	T
		1	TNC	T
Adjoint Administratif	C	5 → 6	TC	T
		1 → 2	TNC	T
		6 → 8 ou 9	TC	NT
		3 → 1	TNC	NT
FILIERE TECHNIQUE/CADRE D'EMPLOI	CATEGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT **
Ingénieur Principal	A	1	TC	T
Ingénieur	A	1	TC	NT
Technicien Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T
Technicien Principal 2 ^{ème} classe	B	1	TC	T
Technicien	B	0 → 1	TC	NT
Agent de maîtrise	C	1	TC	T
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	C	2	TC	T
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	C	1 → 2	TC	T
	C	1	TNC	T
Adjoint Technique	C	2 → 2	TC	T
		1 création/ 1 suppression		
		2 → 0	TC	NT
		2	TNC	NT
FILIERE SPORTIVE/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT **
Éducateur des APS Principal 1 ^{ère} Classe	B	1	TC	T
		1	TC	NT
Éducateur APS	C	3	TC	NT
FILIERE ANIMATION/CADRE D'EMPLOI	CATÉGORIE	EFFECTIF	TC/TNC *	T/NT **
Animateur Principal 1 ^{ère} classe	B	1	TC	T

Fait et délibéré en séance le 29.06.2021

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président